



Vendée Nature Environnement
Fédération départementale des associations
de protection de la nature et de l'environnement



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDEE



Monsieur Christophe CHABOT

Président de la Communauté de communes
du Pays de St Gilles-Croix-de-Vie
ZAE Le Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Angers, le 7 juin 2016

L.R.A.R

Objet : Concertation préalable au projet de port de plaisance - Brétignolles-sur-mer

Monsieur le Président,

La communauté de communes du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie a repris le projet de port de plaisance de Brétignolles-sur-Mer et le soumet depuis plusieurs semaines à une concertation préalable du public. Pour nos associations : France Nature Environnement Pays de la Loire, Vendée Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux 85, la Coordination des associations du littoral 85 et le Comité pour la Protection de la Nature et des Sites, ce projet sous sa nouvelle forme n'est toujours pas acceptable.

Ce projet mis en consultation via des réunions publiques et une page Internet où le public peut visionner une vidéo de promotion ainsi que découvrir le dossier de présentation, n'est autre que celui de l'enquête publique de 2011. Il a certes été agrémenté de modifications à la marge censées lever les points de blocage ayant conduit au retrait du projet initial mais il s'agit bien du même site, dont les enjeux patrimoniaux sont déniés. Nous y retrouvons les mêmes composantes fondamentales : creusement de l'estran pour y établir un chenal d'accès, percement du massif dunaire, implantation de « récifs » artificiels au devant du chenal, creusement d'un bassin portuaire dans les terres en périphérie du bourg de Brétignolles, ...

Devant l'ampleur des dégâts que provoquerait à l'environnement ce nouvel aménagement sur le littoral vendéen, nos associations rappellent leur opposition à ce projet de port de plaisance à Brétignolles-sur-Mer. Par la même occasion, nous vous suggérons de changer de modèle d'aménagement du territoire afin de prendre en compte les défis énergétiques et écologiques d'aujourd'hui et de demain. Il vous faut dès à présent entendre ces derniers et y répondre sans commettre aujourd'hui ce qui sera demain une erreur impossible à corriger.

Nos associations porteront une attention particulière à l'avenir de ce projet et ne manqueront pas de participer aux échéances administratives à venir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Christophe GAVALLET
Président de
FNE Pays de la Loire



Yves LE QUELLEC
Président de
Vendée Nature Environnement



Frédéric SIGNORET
Président de
la LPO 85



Marie-France SIMONNET
Présidente de
COORLIT 85 et CPNS



Adresse de correspondance :

FNE Pays de la Loire
76 ter rue Lionnaise
49100 ANGERS